

Richard Ferrand.

Dans le vif des sujets

Le groupe Doux, sous-préfecture, écoles : en cette rentrée, le député Richard Ferrand s'exprime sur les sujets du moment.

« Doux, c'est terrible, avec près d'un millier d'emplois supprimés. Mais, sans l'action du gouvernement, la casse serait encore plus terrible aujourd'hui », assure le député.



Dès la fin de la campagne législative, vous êtes entré dans le vif du sujet avec le dossier Doux. Quelle est aujourd'hui, l'implication concrète du député dans ce dossier ?

Je m'emploie à faciliter la limitation de la casse, en ayant des contacts quotidiens avec les services des ministres. J'ai un dialogue permanent avec les responsables syndicaux, et j'ai ramé avec eux pour défendre l'outil industriel et les emplois. J'ai aussi agi en médiateur pour faire remonter leurs revendications.

Reste qu'au-delà des discours des ministres, pour améliorer les offres de reprise du pôle frais, les syndicats ne cachent pas aujourd'hui leur déception. N'est-ce pas l'illustration d'une certaine impuissance ?

Il n'y aurait qu'une dizaine d'emplois supprimés que je comprendrais la révolte et l'angoisse des salariés concernés. Là, on frise le millier, et c'est autant de drames insupportables. Mais je ne sens pas que l'action publique est impuissante. Nous ne sommes pas des magiciens, mais si nous n'avions pas agi pour faire monter au créneau des employeurs, la casse aurait été bien plus dure.

Le comité d'entreprise de Châteaulin a saisi le procureur pour faire la lumière sur la gestion passée du groupe. Approuvez-vous la démarche ?

Je l'approuve, comme j'approuve l'idée d'une table ronde réunissant tous les acteurs, maintenant que l'on connaît l'identité des repreneurs. Il convient en effet de lever les zones d'ombre sur la gestion qui a conduit ce groupe à la ruine, et dont près de 1.000 salariés payent très injustement la note.

Il y a deux ans, le PS local avait agité le spectre de la fermeture de la sous-préfecture de Châteaulin. Voilà qu'aujourd'hui, c'est le gouvernement socialiste lui-même qui engage cette réflexion. C'est ça le changement ?

Au moment où l'Etat doit faire des économies, il n'est pas anormal qu'il se pose des questions

sur son organisation. La question qui se pose est stratégique : où a-t-on le plus besoin de sous-préfectures si ce n'est en territoire rural ? Dans cet arrondissement, la sous-préfecture est un point ressource évidemment indispensable aux élus des communes. Et si le sujet devait venir sur le tapis, je suis convaincu que l'ancien président du conseil général de Corrèze partagerait mon point de vue.

Quelle traduction concrète du "changement" prôné par François Hollande est d'ores et déjà visible pour les citoyens de cette circonscription ?

Par exemple, c'est la rentrée des classes. Chaque année, depuis que je suis élu en Centre-Bretagne, nous déplorions toujours plus de réduction de moyens pour les écoles rurales. En cette rentrée, les demi-postes menacés à Port-Launay, Saint-Thois et à l'école privée de Collorec ont été

maintenus, et un demi-poste a été créé à Saint-Goazec. Bref, l'Éducation n'est plus le bouc émissaire qu'elle a été pendant cinq ans, où l'on tapait sur les services publics pour ménager des niches fiscales aux plus riches.

Vous siégez dans la commission Défense. Un choix délégué ?

Oui. C'est évidemment un enjeu prioritaire sur ce territoire qui mérite qu'un député s'y intéresse de plus près. Mais je rappelle que le député peut s'accaparer tous les sujets, et j'ai déjà commencé à le faire.

Vos relations avec Christian Troadec sont-elles normalisées aujourd'hui ?

Elles sont républicaines, comme avec tous les maires. Pour preuve, fin juillet, j'ai interrogé le gouvernement sur la base d'une question qu'il avait lui-même suscitée, en apprenant que Carhaix n'était pas éligible au fonds Fisac. J'ai demandé au ministre du Commerce que la restriction de la dotation des crédits puisse être réétudiée et de permettre aux villes-centres des territoires ruraux d'en bénéficier.

Une permanence rue Baltzer

« Je voulais un local de plain-pied, accessible aux personnes à mobilité réduite », explique Richard Ferrand, qui avoue avoir ramé pour trouver le lieu idoine à Châteaulin.

Enfin, ce sera au 2, rue Baltzer, où exerçait auparavant le Docteur Prat. La permanence devrait pouvoir ouvrir début octobre. Elle sera ouverte tous les jours, avec deux assistants parlementaires pour épauler le député.

Propos recueillis par Jean-Luc Padellec